

## Liste des pièces à fournir

- ☐ **1-Lettre de demande de financement** à l'attention du président de la Collectivité Territoriale de Guyane indiquant l'intitulé du projet, date et lieu précis de la manifestation, le montant de l'aide sollicitée et le budget total
- ☐ **2-Budget prévisionnel** incluant les dépenses, les recettes et le coût total du projet
- ☐ **3-Le compte-rendu de la dernière assemblée générale** validant nominativement le projet
- ☐ **4-La copie des statuts** de la structure
- ☐ **5-La liste actualisée des membres du conseil d'administration et bureau** (nom, adresse, téléphone, courriel...)
- ☐ **6-La copie ou le récépissé de la déclaration à la préfecture** (1<sup>ère</sup> demande ou modifications)
- ☐ **7-La copie de la parution au journal officiel** ou extrait de KBIS pour les sociétés (1<sup>ère</sup> demande ou modifications)
- ☐ **8-Les bilans et comptes de résultat** certifié du dernier exercice clôturé (datés, tamponnés et signés, certifiés conforme par le président ou le trésorier ou le cas échéant le commissaire aux comptes)
- ☐ **9-Le numéro de SIRET/code APE** pour les associations régies par la loi de juillet 1901
- ☐ **10-RIB ou RIP** mentionnant le nom de la structure portant le projet
- ☐ **11-La copie des correspondances** adressées aux autres partenaires financiers et lettres d'engagement
- ☐ **12-Les devis** justifiant le plan de financement
- ☐ **13-Le bilan moral et financier** signé du dernier projet réalisé
- ☐ **14-Le plan de communication** relatif à la promotion du projet faisant l'objet de la demande
- ☐ **15-Toute pièce ou document attestant de l'expérience du demandeur** (dossier de presse, bilan d'activités, CV...)
- ☐ **16-Fiche d'identification de l'opération**
- ☐ **18-Liste des adhérents à jour** de leur cotisation
- ☐ **19-Attestation sur l'honneur, attestant que les intervenants** (nominativement nommés) ne font l'objet d'aucune procédure en cours, n'ont pas été condamnés et ne sont inscrits à aucun casier judiciaire relatif à des infractions concernant des mineurs.

*Des pièces complémentaires pourraient être demandées pour les besoins de l'instruction.*